

<https://voironnais.eelv.fr/>

## Changeons ! le programme de Jadot pour la présidentielle



Le programme de Yannick Jadot pour la présidentielle a été publié. Un programme ambitieux.

Il se décline en 7 chapitres :

1. Agir enfin pour le climat
2. Protéger le vivant et le climat
3. La justice sociale, pour réussir la transition écologique
4. Rétablir des services publics forts pour réussir la transition écologique
5. Faire société face au défi climatique
6. Construire l'Europe du climat
7. Apaiser le monde par la diplomatie climatique

Pour le consulter, cliquer sur l'image ou aller sur la page du site où il est publié :

<https://www.jadot2022.fr/programme>

Yannick Jadot est le candidat unique des écologistes.

## Bien s'inscrire sur les listes électorales, c'est facile



D'ici l'été, nous allons avoir deux scrutins, quatre occasions de voter. D'abord les 10 et 24 avril pour l'élection présidentielle ; ensuite, ce sera les 12 et 19 juin pour les législatives.

En cas d'empêchement, nous pouvons même donner procuration. À condition, évidemment d'être inscrit.e sur les listes électorales.

Le dispositif d'inscription sur les listes électorales, comme celui de procuration, ont été simplifiés. Pour obtenir une information fiable, le plus simple est de consulter le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>.

### **L'inscription est quasi-automatique, pas le changement d'adresse**

La règle générale est l'inscription automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française. Sinon (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), il faut faire soi-même la démarche de s'inscrire.

### **Ne pas laisser passer la date**

La règle générale, c'est qu'on a jusqu'au 2 mars pour s'inscrire. Cette inscription peut se faire en ligne. Cependant, il faudra bien, ce jour-là, disposer des pièces nécessaires : justificatif d'identité et justificatif de domicile.

Remarque : le site Service Public est bien conçu. Si vous ne vous en sortez pas, n'utilisez pas les services payants des sites internet privés qui vous font payer une démarche gratuite et ne vous garantissent pas que votre inscription sera prise en compte. Par contre, vous pouvez faire appel aux bénévoles de <https://tousinscrits.fr/>, qui vous aideront dans vos démarches sur Service Public (c'est gratuit).

### **Le 12 mars, marche pour le climat**

Retenez cette date : le 12 mars prochain, seront organisées des marches pour le climat et la justice sociale. Ce sera le cas notamment à Grenoble.



Le texte de l'appel commence ainsi :

« En janvier 2022, le film *Don't Look Up* dressait un parallèle évident et glaçant avec le dérèglement climatique et ses conséquences catastrophiques sur nos vies. Il a ainsi permis de remettre dans le débat public plusieurs enjeux majeurs. À l'heure de la publication du 2<sup>ème</sup> volet du dernier rapport du GIEC, l'urgence climatique est désormais indéniable ; mais au lieu de regarder la vérité en face et de prendre leurs responsabilités, les dirigeants politiques et les multinationales détournent délibérément le regard voire sabotent tout espoir d'un avenir juste et soutenable. »